

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EPOCAST® 1628 A US

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique
Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1 800-424-9300

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B	H340: Peut induire des anomalies génétiques.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxiranylméthyl)imidazolidine-2,4-dione
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxiranylméthyl)imidazolidine-2,4-dione	15336-82-0 239-366-3	Acute Tox. 3; H301 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Muta. 1B; H340 STOT RE 2; H373 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 250 mg/kg	>= 20 - < 30
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 20 - < 25

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version 1.2 Date de révision: 05.05.2023 Numéro de la FDS: 400001012479 Date de dernière parution: 20.08.2018
Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

	01-2119456619-26	Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319 ≥ 5 %	
trimthoxy(mthyl)silane	1185-55-3 214-685-0	Flam. Liq. 2; H225 STOT RE 2; H373 (Foie, Thyroïde, Glande surrénale, Appareil gastro-intestinal)	≥ 1 - < 10
phosphate de triphényle	115-86-6 204-112-2 01-2119457432-41	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	≥ 1 - < 2,5
phosphate d'isodécyle et de diphényle	29761-21-5 249-828-6 01-2119489398-17	Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	≥ 1 - < 2,5
octaméthylcyclotérasiloxane [D4]	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 01-2119529238-36	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	≥ 0,0025 - < 0,025

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.2	05.05.2023	400001012479	20.08.2018
			Date de la première version publiée:
			21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

appropriés

Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction
inappropriés

: Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit
car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant
la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les
égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion
dangereux

: Oxydes de carbone
Composés halogénés

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection
particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la
lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques
d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions
locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la
rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent
être éliminés conformément à la réglementation locale en
vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la
protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est
possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer
les autorités compétentes conformément aux dispositions
locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,
agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour
l'élimination.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- | | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|--|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. |
| Précautions pour le stockage en commun | : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS. |
| Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage | : Stable dans des conditions normales. |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Donnée non disponible |
|--------------------------------|-------------------------|

EPOCAST® 1628 A US

Version 1.2 Date de révision: 05.05.2023 Numéro de la FDS: 400001012479 Date de dernière parution: 20.08.2018
 Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phosphate de triphényle	115-86-6	VME	3 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
phosphate d'isodécyle et de diphényle	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,18 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,033
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,088 mg/m3
phosphate de triphényle	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,017
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,017
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5,55 mg/kg
octaméthylcyclotérasiloxane [D4]	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,9 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1,98 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	73 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	14,6 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version 1.2 Date de révision: 05.05.2023 Numéro de la FDS: 400001012479 Date de dernière parution: 20.08.2018
Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	13 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,7 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	3,7 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
phosphate d'isodécyle et de diphenyle	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
	Eau douce	0,38 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,42 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,038 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,85 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,085 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,251 mg/kg poids sec (p.s.)
phosphate de triphényle	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Oral(e)	0,74 mg/kg
	Eau douce	0,0037 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,0025 mg/l
	Eau de mer	0,00037 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,1025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,1103 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,2183 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version 1.2 Date de révision: 05.05.2023 Numéro de la FDS: 400001012479 Date de dernière parution: 20.08.2018
Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

		poids sec (p.s.)
	Empoisonnement secondaire	16,667 mg/kg
octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]	Eau douce	0,44 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,044 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,59 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	0,059 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	0,15 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Empoisonnement secondaire	1,7 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains
Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : pâte

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Couleur	: blanc
Odeur	: plaisante
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: > 110 °C Méthode: coupelle fermée
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: < 1,333 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: 0,45 - 0,51
Densité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatiblesMatières à éviter : Acides forts et bases fortes
Oxydants forts**10.6 Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
Composés halogénés**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 986,41 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxiranylméthyl)imidazolidine-2,4-dione:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 250 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 250 mg/kg
Méthode: Méthode de calculToxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): >4.1 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3 000 mg/kg

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

trimthoxy(mthyl)silane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 11 685 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 7605 ppm
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9 500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

phosphate de triphényle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 20 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

phosphate d'isodécyle et de diphenyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 7 940 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): 6,3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2 010 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 4 800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 36 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxiranylméthyl)imidazolidine-2,4-dione:**

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritation sévère de la peau
Résultat : Irritation sévère de la peau

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Evaluation : Irritant pour la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritant pour la peau.

trimthoxy(mthyl)silane:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

phosphate de triphényle:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

phosphate d'isodécyle et de diphenyle:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:****5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxiranylméthyl)imidazolidine-2,4-dione:**

Espèce : Lapin
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritant pour les yeux.
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux.

trimthoxy(mthyl)silane:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

phosphate de triphényle:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : irritation légère

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Type de Test	: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Souris
Méthode	: OCDE ligne directrice 429
Résultat	: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

trimthoxy(mthyl)silane:

Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: A un effet sensibilisant.

phosphate de triphényle:

Type de Test	: Test de Maximalisation
Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Cochon d'Inde
Evaluation	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Evaluation	: Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
------------	--

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Espèce	: Humain
Evaluation	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Résultat	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Type de Test	: Test de Maximalisation
Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxirannylméthyl)imidazolidine-2,4-dione:**

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: positif
-----------------------	--

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)

Activation du métabolisme: Activation du métabolisme

Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: test in vivo
Espèce: Hamster chinois
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: positif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: test in vivo

Espèce: Souris

Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronucleus in vivo

Espèce: Hamster chinois

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: sans activation métabolique
Résultat: positif

Type de Test: essai de mutation inverse

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: test in vivo
Espèce: Souris (mâle)
Type de cellule: Germe
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 3333, 10000 mg/kg

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène
Espèce: Rat (mâle)
Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 488
Résultat: négatif

trimthoxy(mthyl)silane:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

phosphate de triphényle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: non

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 0.0003 - 5.0 mg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 0.0003 - 0.03 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 0.0032 - 0.05 µl/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 6 h/day for 5 days
Dose: 0, 720 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 5 days/week for 8 weeks

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Dose: 100, 500, 1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce : Rat, mâle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine
NOAEL : 15 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement : 3 jours / semaine
NOEL : 0,1 Poids corporel mg / kg
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelle
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine
NOEL : 100 Poids corporel mg / kg
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif

Espèce : Rat, femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine
NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelles
Voie d'application : Oral(e)

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 7 jours / semaine
NOEL	: 2 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Organes cibles	: Organes digestifs

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: Inhalation
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 10, 30, 150, 700 ppm
Fréquence du traitement	: 6 hours/day, 5 days/week
	: 150 ppm
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: positif
Symptômes	: Effets sur la reproduction des femmes, effets cancérogènes
Remarques	: À l'origine de tumeurs chez les rongeurs. La recherche a démontré que le mécanisme de cancérogénicité ne s'applique pas aux humains.

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude sur deux générations
	Espèce: Rat, mâle et femelle
	Voie d'application: Oral(e)
	Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme
	Durée d'un traitement unique: 238 d
	Fréquence du traitement: 1 quotidien
	Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel mg / kg
	Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg
	Symptômes: Aucune réaction secondaire.
	Méthode: OCDE ligne directrice 416
	Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
Incidences sur le développement du fœtus	: Espèce: Lapin, femelle
	Voie d'application: Dermale
	Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme
	Durée d'un traitement unique: 28 d
	Fréquence du traitement: 1 quotidien
	Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
	Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 13 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: > 540 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

trimthoxy(mthyl)silane:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: Aucune incidence tératogène.

phosphate de triphényle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 166, 341, 516, 690 mg/kg
Durée d'un traitement unique: 91 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 690 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 415
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg
Tératogénicité: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun potentiel tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat, femelles
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 300, 1000, 3000 mg/kg bw/d milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 15 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 3 000 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 3 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
BPL: oui

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 70, 300, 500, 700 ppm
Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 300 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 300 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 100, 300, 700 ppm

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 ppm
Tératogénicité: NOAEL: > 700 ppm
Symptômes: Incidences sur la mère.
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:****5-éthyl-5-méthyl-1,3-bis(oxirannylméthyl)imidazolidine-2,4-dione:**

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

trimthoxy(mthyl)silane:

Organes cibles : Foie, Thyroïde, Glande surrénale, Appareil gastro-intestinal
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (gavage)
Durée d'exposition : 14 Weeks
Nombre d'expositions : 7 d
Dose : 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : >= 10 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 13 Weeks
Nombre d'expositions : 5 d
Dose : 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day
Méthode : OCDE ligne directrice 411

Espèce : Souris, mâle
NOAEL : 100 mg/kg

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 13 Weeks
Nombre d'expositions : 3 d
Dose : 0, 1, 10, 100 mg/kg/day
Méthode : OCDE ligne directrice 411

trimthoxy(mthyl)silane:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEC : 50 mg/kg, 100 ppm
Voie d'application : Ingestion
Atmosphère de test : vapeur
Durée d'exposition : 672 h
Nombre d'expositions : 7 d
Méthode : OCDE ligne directrice 413

phosphate de triphényle:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 105 - 117 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Organes cibles : Foie

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Espèce : Rat, mâle et femelle
LOAEL : 10 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : daily
Dose : 0, 10, 100, 500 mg/kg bw
Méthode : OCDE ligne directrice 408
BPL : non

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 150 ppm
Voie d'application : Inhalation
Atmosphère de test : vapeur
Durée d'exposition : 24 Months
Nombre d'expositions : 6 hours/day, 5 days/week
Dose : 10, 30, 150, 700 ppm
Groupe de contrôle : non
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Remarques : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Espèce : Lapin, mâle et femelle
NOAEL : >=1 ml/kg
Voie d'application : Dermale

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Durée d'exposition	: 3 Weeks
Nombre d'expositions	: 6 hours/day, 5 days/week
Dose	: 0.1, 0.3, 1 ml/kg bw
Groupe de contrôle	: oui
Méthode	: OCDE ligne directrice 410
Remarques	: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 : 11 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC : 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

trimthoxy(mthyl)silane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 110 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 122 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

phosphate de triphényle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,18 - 0,32 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,25 - 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Concentration minimale avec effet observé (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,5 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,25 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : EC10: 0,037 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,254 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Concentration minimale avec effet observé: 0,931 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Toxicité pour les poissons : CE50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0,15 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,042 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui
- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: $\geq$ 0,057 mg/l
Durée d'exposition: 90 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 215
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0038 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité, Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité pour les poissons	: NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): >= 22 µg/l Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA OTS 797.1400 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): >= 15 µg/l Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en dynamique Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA OTS 797.1300 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOECr : < 0,022 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0044 mg/l Durée d'exposition: 14 d Espèce: Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0079 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia (Daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité des sédiments	: NOEC: 13 mg/kg sediment dw Contrôle analytique: oui Solvant: oui Durée: 28 d Type de Test: Essai en statique Eau: Eau douce Sédiment: Naturel Durée d'exposition: 28 d Nominal / mesuré: Mesuré

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Inoculum: Boue activée, non adaptée Concentration: 20 mg/l Résultat: Difficilement biodégradable.
------------------	--

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

trimthoxy(mthyl)silane:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 11,2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 54 %
Durée d'exposition: 28 d

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 2,2 hrs (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

phosphate de triphényle:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 - 94 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 19 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: Pas d'information disponible.
BPL: Pas d'information disponible.

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Concentration: 2 mg/l
Biodégradation: 67 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Inoculum: boue activée Concentration: 10 mg/l Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 3,7 % Durée d'exposition: 29 d Méthode: OCDE ligne directrice 310
Stabilité dans l'eau	: Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,9 d (25 °C) pH: 7 Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Photodégradation	: Type de Test: Air Dégradation (photolyse indirecte): 50 % Dégradation par périodes de demi-vie: 15,8 d

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Bioaccumulation	: Facteur de bioconcentration (FBC): 31 Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 3,242 (25 °C) pH: 7,1 Méthode: OCDE Ligne directrice 117

triméthoxy(méthyl)silane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 0,7 (20 °C) pH: 7 Méthode: QSAR
---------------------------------------	--

phosphate de triphényle:

Bioaccumulation	: Facteur de bioconcentration (FBC): 132
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 4,63 (20 °C) Méthode: Mesuré

phosphate d'isodécyle et de diphényle:

Bioaccumulation	: Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Durée d'exposition: 90 d Facteur de bioconcentration (FBC): 677 Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 305 BPL: oui
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 6,11 (25 °C) Méthode: OCDE Ligne directrice 123 BPL: oui

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 12 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 13 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,488 (25,1 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 123

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Répartition entre les : Koc: 445
compartiments
environnementaux

phosphate de triphényle:

Répartition entre les : Koc: 2514 - 5500
compartiments
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:**octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:**

Evaluation : Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
: Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

(ISODECYL DIPHENYL PHOSPHATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(ISODECYL DIPHENYL PHOSPHATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(ISODECYL DIPHENYL PHOSPHATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(ISODECYL DIPHENYL PHOSPHATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(ISODECYL DIPHENYL PHOSPHATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 9	
ADR	: 9	
RID	: 9	
IMDG	: 9	
IATA	: 9	

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

ADR

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)

RID

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
(Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 51, 34
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4511
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

DSL	: Ce produit contient un ou plusieurs composants listés dans la liste LES Canadienne.
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Notifié. Seuls les notificateurs sont autorisés à importer/fabriquer. Contactez votre représentant commercial Huntsman pour plus d'informations
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H340	: Peut induire des anomalies génétiques.

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Muta.	: Mutagénicité sur les cellules germinales
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Muta. 1B	H340
STOT RE 2	H373
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1628 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.08.2018
1.2	05.05.2023	400001012479	Date de la première version publiée: 21.04.2015

Date d'impression 05.02.2024

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.